

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 7 mars 2008

### Service instructeur

Service du Développement économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-3-2-1

### Service consulté

ADT

## AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé: *Il est proposé d'attribuer une aide de 14 452 € pour la rénovation de l'hôtel-restaurant Belle-Vue à SOULTZEREN.*

Le Conseil Général du Haut-Rhin a adopté en date du 20 octobre 2006 un nouveau dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante. Ce dernier, commun aux trois grandes collectivités alsaciennes, a vu la mise en place d'un guichet unique dans chaque département. C'est l'Association Départementale du Tourisme qui instruit techniquement les dossiers pour le compte commun du Conseil Général du Haut-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace. Les deux collectivités qui interviennent à parité dans le financement de ce dispositif examinent les demandes de financement sur la base d'une même note technique.

Les modalités d'application (versement, validité, contreparties, résiliation) de cette intervention sont arrêtées dans le cadre d'une convention type entre le Département et le maître d'ouvrage.

### Demande de l'hôtel restaurant Belle-Vue à SOULTZEREN

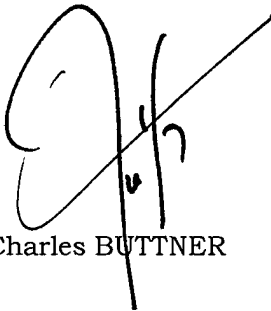
Le tableau ci-après présente de façon récapitulative ce projet d'investissement hôtelier. Vous trouverez en annexe une fiche de synthèse plus détaillée.

Nom de l'hôtel	Montant de l'investissement éligible	Travaux	Taux	Cadre d'intervention	Proposition d'aide du CG 68
Hôtel restaurant « Belle-Vue » à SOULTZEREN M Patrick ONIMUS	115 616 € HT	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rénovation/ réaménagement de la salle de restaurant</li><li>▪ Rénovation complète et réaménagement de la salle de petit déjeuner</li><li>▪ Création d'un espace d'accueil</li><li>▪ Réaménagement de 2 chambres</li></ul>	12,5%	Règle de minimis	14 452 €
<b>Total :</b>	<b>115 616 € HT</b>				<b>14 452 €</b>

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une aide à l'investissement de 14 452 € à la Sàrl « Hôtel restaurant Belle-Vue » à SOULTZEREN ;
- d'autoriser le Président à signer la convention type d'attribution de subvention correspondante ;
- de prélever les crédits sur l'enveloppe 99414 chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

## « Hôtel restaurant Belle-Vue »

68140 SOULTZEREN

### CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

---

**PROPRIETAIRE/EXPLOITANT:** Patrick ONIMUS

**STATUT JURIDIQUE :** **Fonds :** Sàrl « Hôtel restaurant Belle-Vue »

**Murs :** Sàrl « Hôtel restaurant Belle-Vue »

**FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:** Depuis 1991 : propriétaire et exploitant de l'hôtel restaurant Belle-Vue à SOULTZEREN

### CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement, disposant de 7 chambres et 50 couverts, ne bénéficie actuellement d'aucun classement. L'établissement n'est adhérent d'aucune chaîne volontaire. Situé sur la route de la Schlucht, il bénéficie de la proximité de sites naturels de qualité, adaptés à la pratique de loisirs en famille. 6 chalets de qualité ont par ailleurs été construits par M. ONIMUS, pour répondre aux attentes d'une clientèle familiale ou de petits groupes souhaitant plus d'autonomie (3 chalets à proximité du restaurant et 3 autres situés à 2 kilomètres).

### PROJET

---

#### DESCRIPTION :

Suite à l'achat de l'établissement en 1991, M. ONIMUS a réalisé divers travaux au niveau des chambres et de la cuisine. Le projet présenté vise à présent la rénovation de la salle de petit déjeuner et du restaurant.

#### OBJECTIF :

Au-delà d'un simple rafraîchissement, les travaux envisagés visent à donner un cachet plus chaleureux à l'établissement en développant un style montagnard. Une entreprise spécialisée dans ce type d'agencement a été retenue. Par ailleurs, les travaux entrepris seront également l'occasion de réaménager l'espace afin de créer un accueil pour l'hôtel (à ce jour inexistant et impératif pour obtenir le classement 2 étoiles visé après travaux).

Ces travaux devraient permettre de développer la fréquentation de l'établissement. Ils sont réalisés dans la perspective de la transmission de l'entreprise à la fille de M. ONIMUS.

**EMPLOIS CREES :** Le projet permettra la création d'un emploi en salle.

**MAITRE D'OUVRAGE :** **Sàrl « Hôtel restaurant Belle-Vue »**

APE : 551 A

SIRET : 91682039200014

Gérant : M. Patrick ONIMUS

Siège social : 2, lieu dit Eichwaeldle - 68140 SOULTZEREN

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** hiver 2007/2008

**MONTANT DES TRAVAUX :**

Montant total H.T. estimé à : 123 113 € (honoraires compris)  
Montant H.T. éligible : 115 616 €

**Détail des investissements éligibles :**

- Rénovation / réaménagement de la salle de restaurant
- Rénovation complète et réaménagement de la salle de petit déjeuner
- Création d'un espace d'accueil
- Réaménagement de 2 chambres (y compris salles de bains)

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Autofinancement	19 209 €	
Emprunt	75 000 €	(Crédit Mutuel)
Région Alsace	14 452 €	
Département 68	14 452 €	
TOTAL	123 113 €	

**AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE**

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € H.T., localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Hôtel restaurant Belle-Vue » une subvention de 28 904 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T. éligible estimé à 115 616 €, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 14 452 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

**OBSERVATION - REMARQUES**

Les travaux engagés par M. ONIMUS sont réalisés dans la perspective de la reprise de l'établissement par la fille de ce dernier, à moyen terme.